

# La route : 50% des accidents du travail des jeunes

Un accident de la route mortel sur deux survient dans l'exercice d'une activité professionnelle. Et contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les transporteurs routiers les plus exposés. Agents commerciaux, dépanneurs, livreurs à domicile, trajets quotidiens domicile-travail, les heures passées sur la route ne manquent pas pour de nombreux travailleurs. En France, les accidents de la route

dans le cadre professionnel entraîneraient 5 millions de journées d'absence par an. Quand on couple ces statistiques générales à celles des jeunes conducteurs, plus victimes que les autres d'accidents de la route, on perçoit mieux l'intérêt de prévenir les jeunes sur ce terrain. D'où l'idée d'organiser une journée de sensibilisation au risque routier en entreprise à la Faculté des métiers d'Evry, le 12 octobre.

Organisée par la Faculté des métiers et le service de prévention des risques professionnels de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France (Cramif), cette journée s'adressait aussi bien aux étudiants qu'aux entrepreneurs qui ont été invités à participer à des réunions-débats sur le sujet. Les 600 apprentis participants, eux, ont eu la journée pour apprendre à appréhender la route dans les meilleures dispositions. « *Le cannabis est de plus en plus souvent un problème, ajouté à cela l'alcool et des sorties la nuit et la fatigue du travail, les jeunes sont de vrais sujets à risque*, constate Chantal Massip,

l'une des organisatrices de la journée pour la Cramif. *Il faut savoir que les jeunes représentent 8% de la population active et qu'ils sont victimes de près de 30% des accidents du travail enregistrés. Dans la moitié des cas il s'agit d'accidents de la route.* »

A l'issue de cette journée de prévention des risques routiers en entreprise, chacun a dû répondre à un questionnaire. Les réponses étaient à chercher sur chacun des stands et ateliers proposés. Parmi les animations les plus spectaculaires, la voiture-tonneau, mais aussi un camion projeté à 8 km/h contre un élément fixe. Objectif : bien comprendre le rôle indispensable de la ceinture. A cette faible vitesse, le choc impressionne déjà. Mais surtout, le but de cette animation consistait à montrer l'utilité de bien mettre sa ceinture de sécurité. « *Il faut bien veiller à ce qu'elle soit tendue et proche du corps en bas* », explique l'animateur. Sinon, en cas de choc, il y aura un décalage entre le corps et la ceinture, ce qui provoquera un choc de l'un sur l'autre. 80% des accidentés de la route sont ainsi blessés par leur ceinture de sécurité.

O.F.

• [www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)



*Au volant d'un camion-test, les apprentis ont déjà pu se rendre compte de l'impact d'un choc à 8 km/h, et aussi de l'intérêt de mettre correctement sa ceinture.*